

L'ESSENTIEL TRESO® + AMISTAR® GOLD LA SOLUTION INÉDITE CONTRE LE SCLÉROTINIA SUR COLZA



syngenta®



Constitution du pack :
1 x 3 kg + 1 x 5 l



- **Composition :** 500 g/kg fludioxonil
- **Formulation :** granulés dispersables (WG)
- **Cibles :** Sclérotiniose sur colza, moutarde, navette, sésame, cameline, bourrache et lins
- **Dose homologuée :** 0,75 kg/ha
- **Nombre d'application max :** 1 application par hectare et par an
- **Stades d'application :** entre BBCH 57 et BBCH 69
- **DAR :** BBCH 69 (fin floraison)
- **ZNT aquatique :** 5 mètres
- **DSPPR :** 3 mètres
- **DRE :** 48 heures



- **Composition :** 125 g/l d'azoxystrobine et 125 g/l de difénoconazole
- **Formulation :** SC
- **Cibles :** sclérotiniose sur colza, lins, moutarde et navette
- **Dose homologuée :** 1 l/ha
- **Nombre d'applications :**
 - Colza d'hiver : 2 applications non consécutives (1 à l'automne puis 1 au printemps) par an entre BBCH 14 et 69
 - Colza de printemps : 1 par an entre BBCH 31 et 69
- **DAR :** colza : BBCH 69 max
- **ZNT organismes aquatiques :** 5 m par rapport à un point d'eau
- **DSPPR :** 3 mètres
- **Délai de rentrée :** 6 heures
- **Emballages :** S-pac® en 5 l (4 x 5 litres)

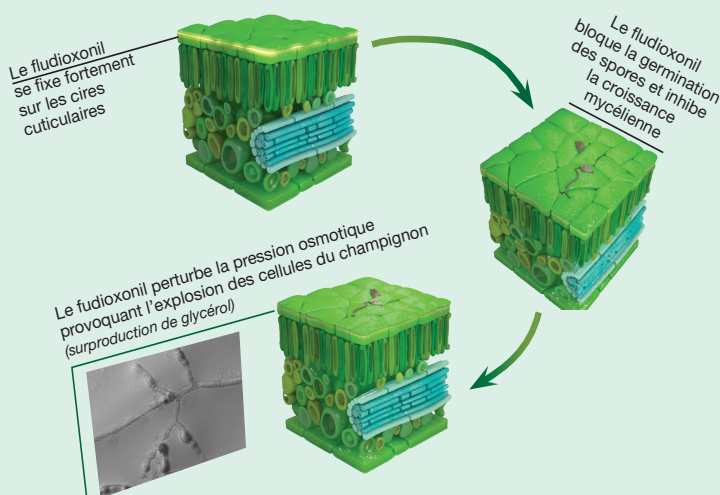
TRESO® + AMISTAR® Gold : UNE NOUVELLE VISION DE LA PROTECTION DU COLZA

- **TRESO® :** nouveau mode d'action unique et original, jamais utilisé sur colza.
- Association avec 3 modes d'action différents et 3 matières actives complémentaires.
- Solution pérenne : aucune résistance connue du sclérotinia au fludioxonil.
- Haut niveau d'efficacité sur sclérotinia : préserve le potentiel de rendement.
- Gestion maîtrisée des IFT fongicides : 0,9 IFT/ha.

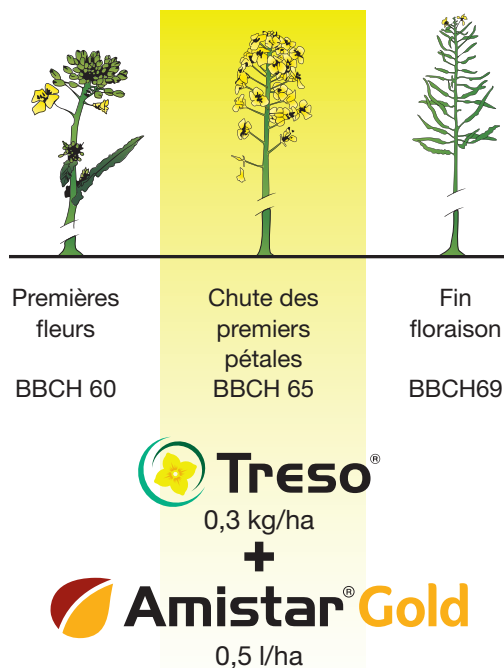
TRESO®, UNE ACTION UNIQUE ET ORIGINALE

Le fludioxonil qui compose TRESO® est le seul représentant de la famille des phénylpyrroles :

- Permet d'intégrer un nouveau mode d'action afin de lutter efficacement et durablement contre le sclérotinia sur colza.
- Contribue à l'alternance et/ou l'association de modes d'action différents dans les programmes (se référer à la note commune Anses - INRAE - Terres Inovia).

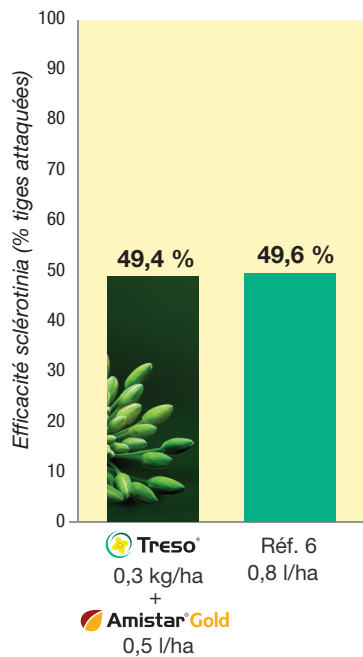


RISQUE SCLÉROTINIA: EXEMPLE DE POSITIONNEMENT TECHNIQUE SUR COLZA

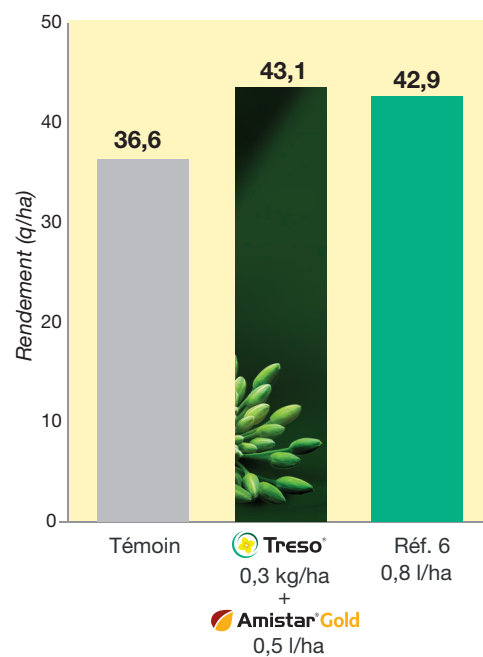


Recommandation d'emploi:
Appliquer TRESO® en association avec
un partenaire.

TRESO® + AMISTAR® Gold: EFFICACITÉ ET RENDEMENT PRÉSERVÉS



6 essais 2016 et 2021
Départements : 18, 21, 28, 36, 86
Infestation sclérotinia témoin :
53,4 % de tiges attaquées



5 essais 2016 et 2021
Départements : 18, 21, 27, 28
Nuisibilité moyenne témoins :
7,8 q/ha

TRESO® - Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



AMISTAR® GOLD - Attention - H302 - Nocif en cas d'ingestion. H332 - Nocif par inhalation. H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.
S.A., au capital de 103 516 413 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com.: FR 11 443 716 832.
Agrément MPO2249: distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

En cas d'incident, appeler le
numéro d'urgence Syngenta **0 800 803 264** Service & appel gratuits

TRESO® - AMM N° 2190687 - Composition: 500 g/kg fludioxonil * - P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement et/ou l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

AMISTAR® GOLD - AMM N° 2160724 - Composition: 125 g/l azoxystrobin * + 125 g/l difénocazole * - P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P261 Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte habilité pour le stockage et l'élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation nationale. Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement ; l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPa1 Pour éviter le développement de la résistance de la septoriose du blé au difénocazole, le nombre d'application du produit est limité à 1 application maximum par cycle cultural sur blé et triticale. SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur tournesol après BBCH 39. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur betterave (pour une application unique entre les stades BBCH 31-39 ou pour 2 applications entre les stades BBCH 39-49), ainsi que sur colza et lin. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur tournesol. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau sur betterave pour 1 application entre les stades BBCH 31-39 suivie par 1 seconde application entre les stades BBCH 39-49. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur «blé».

* Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées: se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

syngenta

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**